

CORPS

Siège Social: Stade Maurice Métrat
10, avenue de la République
69200 VENISSIEUX
Association LOI 1901 N° 11072
Agrément N° 69-S-137
N° Etablissement sportif : 06902 ET 0098
N° SIRET : 311 568 66100020

VENISSIEUX le:
20 Mars 2024

Destinataires:
Sections et CSE

COMPTE RENDU de la réunion du COMITE DIRECTEUR (CD) lundi 4 Mars 2024

Sections présentes : Aïkido, Badminton, Boules, Course à pied, Danse, Fitness, Escalade, Foot, Golf, Gymnastique, Loisirs Aquatiques, Marche nordique, Musculation, Moyenne Montagne, Plongée, Tennis, Tennis de table, Tir à l'arc, Yoga.

Sections absentes : Volley, Triathlon, Tir sur cible, Parachutisme, Balltrap, Equitation

Membres du bureau : René, Marie, Serge, Marc, Michael, Eric, Sylvie, Robert, Jocelyne, JP, Antoine

Les deux CSE financeurs étaient présents : Sylvie Michiels (représentante pour le CSE Elkem et Michael Dejoux

Avant d'attaquer l'ordre du jour :

Une minute de silence a été demandé par le président du Corps pour rendre hommage à 2 anciens présidents de l'association, décédés récemment :

Robert Peltier a été un précurseur de l'activité sportive dans les entreprises dont les comités d'établissement, les CSE d'aujourd'hui ont créé le CORPS.

Il a été de l'équipe de rêveurs qui ont fait avancer ce projet de mettre un complexe sportif à disposition des salariés des entreprises de la chimie de Saint Fons et aussi des habitants de Saint Fons.

Si nous pratiquons du sport au CORPS, c'est grâce à des personnes comme lui.

Il a été animateur de la section course à pied pendant des années, lui-même était un coureur averti et initiateur pour les personnes débutant cette activité.

Comités d'établissements composant le C.O.R.P.S :

*** CSE Elkem BP 22 69192 Saint-Fons, Tel: 04-72-73-74-75

*** CSE Solvay R I C L BP 62 69192 St-Fons cedex Tel : 04-72-89-67-89

Il fut membre de la direction du comité du Rhône FSGT

Il fut président du CORPS de 1986 à 1994 dont il a été animateur sans compter pendant de très nombreuses années.

Il est décédé le 16 février 2024, à l'âge de 91 ans. (JPM)

Jean Tourvielle, s'en est allé en début d'année 2024.

Il est parti discrètement, comme il était. Depuis pas mal de temps, il était injoignable.

Jean fut un excellent technicien chimiste à l'usine dite de Saint Fons Sud, qui a été détruite. Il termina sa carrière professionnelle au centre de recherches de Décines qui a aussi été rasé.

Jean fut le premier président fondateur du CORPS. (1973-1977)

Il était un fervent défenseur du sport pour tous, il était un grand joueur d'échecs. Il a initié de nombreuses personnes à ce sport cérébral pourtant pas destiné à la pratique en milieu populaire. Il venait encore au CORPS voilà quelques années puis la santé l'usant, il avait pris de la distance tout en se tenant informé de notre fonctionnement. Il avait le sourire et l'humour permanent.

Repose en paix JEAN, tu as été un grand bonhomme. (JPM)

Autre Point avant l'ordre du Jour :

1 Archer du Corps est devenu champion de France FSGT en vétérans Blason à 18 m : Christian Lacombe, un autre l'est devenu sur cible plus grosse : Christian Théoule.

D'autres bons résultats de nos archers du Corps lors de ce championnat FSGT.

VETERANS C6 Blason trispot 40 sans petit dix à 18 m (+65 ans) *

	CLUBS	NOMS	PRÉNOMS	POINTS
1	CORPS VENISSIEUX	LACOMBE	Christian	283
2	CORPS VENISSIEUX	LACHENAL	Georges	250
3	STRASBOURG 65	MULLER	Serge	220
4	FACHES THUMESNIL	FOURNIER	Alain	195

C4 Blason Trispot 40 sans petit dix à 18 m

	CLUBS	NOMS	PRÉNOMS	POINTS
1	FACHES THUMESNIL	MIR	Jean Marc	544
2	CORPS VENISSIEUX	ANSARD	Fabien	527

VETERANS C3 Blason 60 à 18 m (+65 ans) *

	CLUBS	NOMS	PRÉNOMS	POINTS
1	CORPS VENISSIEUX	THEOULE	Christian	251
2	CORPS VENISSIEUX	ODET	Jean-Marc	222
3	CORPS VENISSIEUX	BOUVIER	Michel	204

Préparation en cours pour les championnats à 35m

Comités d'établissements composant le C.O.R.P.S :

*** CSE Elkem BP 22 69192 Saint-Fons, Tel: 04-72-73-74-75

*** CSE Solvay R I C L BP 62 69192 St-Fons cedex Tel : 04-72-89-67-89

Ordre du jour :

- **Présentation des comptes de la saison 2022-2023.**

Projection des comptes 2023 par Aurélie Piolat du cabinet d'experts comptables In Extenso.
A retenir, pour mettre en parallèle de la future dissolution de l'association, c'est qu'il n'y a plus (faible partie en 2023) d'amortissements dans les comptes.

Il est décidé de transmettre une présentation des comptes à chaque invitation à l'AG ordinaire du 27 mars 2024.

- **Le point à la date sur la rétractation à l'égard de la MDL et sur la dissolution du club.**

Retour sur le courrier reçu de la MDL en réception de la lettre de la sortie du Corps, de la convention d'utilisation du Complexe M Métrat. : Prise d'acte de la situation de la métropole d'une sortie du complexe le **31 JUILLET 2024**.

Une personne de la stratégie du patrimoine de la MDL, Mme Bonhomme a été reçu sur le site. L'objectif, une visite de la structure sportive et du fonctionnement pour établir un document de présentation stratégique aux élu(e)s de la MDL.

Un retour informel, de Mme Bonhomme sur la possibilité de créneaux de location à terme.

Une autre visite pour une personne des services techniques est demandée pour faire un diagnostic du site.

Présentation des dates à venir : **AG ordinaire de présentation des comptes puis AG Extraordinaire de dissolution le 27 mars 2024 suivi d'une AG extraordinaire de dissolution le 9 avril 2024** pour un vote sans quorum indispensable

Autres dates à avoir en tête : Dernier jour d'accès au site : **le 31 juillet 2024**.

Dernier jour d'activité sur site, décidée après le CD, pour toutes les sections : le 28 juin 2024.

Puis évacuation du matériel restant et nettoyage en juillet avec les adhérentes et adhérents disponibles.

- **Présentation des projets des sections pour le futur**

Aïkido → que des extérieurs : Stop regarde pour classer chacun dans des structures extérieures

Badminton → Bcp extérieur, ne sait pas comment continuer

Boules → Dissolution pas de projet

Course à pied → 2 parties : entraînements avec un créneau de piste et une partie des adhérents uniquement pour les courses. A la date pas de projet formel mais peut raccrocher une asso. Volontaires possibles

Escalade → 5 adhérents travaillent à monter une asso pour récupérer le matériel et maintenir les créneaux en salle extérieures

Fitness → dépend d'une éventuelle salle à disposition ou pas, n'ont pas regardé pour de l'externe. Des volontaires possibles

Comités d'établissements composant le C.O.R.P.S :

*** CSE Elkem BP 22 69192 Saint-Fons, Tel: 04-72-73-74-75

*** CSE Solvay R I C L BP 62 69192 St-Fons cedex Tel : 04-72-89-67-89

Football → regarde pour une affiliation à la FSGT et une demande d'horaires pour les stades de St Fons
 Golf → ils veulent continuer, ils sont majoritairement extérieurs donc vont créer leur propre structure
 Gym → personne pour continuer
 Loisirs aquatiques → des volontaires pour rejoindre une forme d'Asso mais rien de ficeler à la date
 Marche nordique → Réflexion pour créer une asso si pas d'autres solution. Le cout du salarié peut être bloquant
 Moyenne montagne → personne pour continuer
 Plongée → Rien
 Tennis → arrêt
 Tennis de table → arrêt
 Montagne → rejoindre une Asso CSE si possible
 Tir à l'arc → pas de projet pour l'instant. Adhérents cherchent à rejoindre des clubs.
 Volley → ils vont se mettre dans différents clubs, pas forcément de projets

- **De la politique sportive possible des CSEs financeurs en matière sportive pour le futur**

Pour le RICL : 1 ère rencontre avec la direction du centre pour faire un point sur la politique sportive offerte aux salariés et les locaux disponibles. Ok pour un soutien mais besoin de plus d'info. Réunion plus technique le 27 Mars 2024.

Pour Elkem : volonté de poursuivre avec une réflexion sur le comment et avec qui ?

Un travail en commun est toujours la priorité. Dans les 2 cas il est envisagé de créer une asso.pour assurer l'urgence du timing : récupérer le matériel et maintenir les créneaux des sections qui seront maintenues.

Il faudra ensuite compter les forces actives avant d'aller plus loin dans cette nouvelle association.

- **Des mesures à prendre pour laisser un complexe propre**

Chaque sections doit et se doit de faire un inventaire du matériel et le remonter au bureau.

Le matériel appartient aux CSE et fait partie des immobilisations financières de l'association. Nous aurons à rendre des comptes sur ces biens lors de la liquidation.

Chaque sections doit et se doit de faire un tri dans ses documents et ses armoires. Les documents « confidentiels » peuvent être ramenés en salle de réunion. Une destruction de ses docs sera faite. Un calendrier des actions à faire sera établi par le bureau prochainement.

- **Une fête finale ?**

Prévue le 14 juin 2024, travail à finaliser sur l'organisation et le qui et le quoi.

Si des sections veulent organiser des activités ?

- **Autres questions...**

Devenir des adresses mails des sections pour le futur ? Fermeture ? → Sylvie Michiels

Quel type d'Asso pour pouvoir recevoir les biens matériels du Corps ? Club, jeunesse et sport, affiliation à une Fédé, ect → Eric Prince

Utilisation de nom Corps pour une future Asso → Jean-Pierre Maestro (Avocate)

Fin du CD avec un petit pot entre amis

Comités d'établissements composant le C.O.R.P.S :

*** CSE Elkem BP 22 69192 Saint-Fons, Tel: 04-72-73-74-75

*** CSE Solvay R I C L BP 62 69192 St-Fons cedex Tel : 04-72-89-67-89